

## académie de lycée et domicile

Par **Nounette**, le **03/09/2022** à **17:13**

Bonjour,

Ma fille est lycéenne dans un lycée privé parisien donc académie de Paris. Nous n'habitons pas à Paris mais dans l'académie de Versailles, dans une ville toute proche de Paris. Est-ce considéré comme le même secteur géographique ? Ma fille est dans le privé, est dans les 1ers de sa classe, ses notes tournent autour de 13/14. Elle voudrait intégrer la Sorbonne, a-t-elle toutes ses chances ou alors sera-t-elle acceptée seulement à la fac de droit de Sceaux ou de Malakoff car elles sont dans la même académie que notre domicile ? Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/09/2022** à **07:47**

Bonjour

[quote]

Elle voudrait intégrer la Sorbonne

[/quote]

Pourquoi spécifiquement la Sorbonne ? Votre fille a-t-elle un projet professionnel précis ?

Sinon pour répondre à votre question, votre fille sera certainement prise directement dans les universités de son académie. Si elle postule ailleurs, il y a des risques qu'elle se retrouve en liste d'attente.